



## Pommier / Poirier

**N°09**  
**13/04/2023**



### Animateur filière

Aline BEZ  
FREDON Nouvelle-Aquitaine  
[aline.bez@fredon-na.fr](mailto:aline.bez@fredon-na.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition  
Limousin N°09  
du 13/04/23 »*



**Edition Limousin**  
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier

- **Stade E (BBCH 58) à stade F-F2 (BBCH 61-65)** selon les variétés et les secteurs géographiques.
- **Tavelure** : le potentiel de spores projetables est important et le risque sera élevé avec l'épisode pluvieux en cours.
- **Chancre à Nectria** : Il réapparaîtra avec les épisodes pluvieux dans les parcelles contaminées en 2022, notamment dans celles encore en fleurs.
- **Oïdium** : Contamination possible en période pluvieuse et sur parcelle touchée en 2022.
- **Carpocapse des pommes et autres tordeuses** : les pièges doivent être en place.
- **Pucerons cendrés et verts** : Pucerons actifs sur feuilles, période à risque en cours.
- **Acariens rouges** : éclosions possibles en secteurs précoces.
- **Hoplocampe du pommier** : Reprise d'activité et risque en cours dans tous les secteurs.

### Poirier

- **Stade F2 (BBCH 65) à stade H (BBCH 69)** selon les variétés et les secteurs géographiques.
- **Tavelure** : Voir chapitre « Pommier ».
- **Psylle du poirier** : Développement larvaire en cours.
- **Puceron mauve** : Période à risque en cours.
- **Feu bactérien** : **Risque de contamination en cours** avec la hausse des températures.

## • Période de floraison

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.



### **Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

Depuis le 1er janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. **Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.**

#### **Encadrement des autorisations de mise sur le marché**

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. Les cultures suivantes sont considérées comme non attractives : Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, Vigne, Pomme de terre, Houblon, autres cultures céréalières (hors Sarrasin et Maïs).

**Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.**

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

#### **Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

**Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).**

**Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.**

## Guide fruits à pépins

### Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, .... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

## Données météorologiques

### Prévision du 14 au 20 Avril : Source Météo France prévision à 7 jours :

Cette semaine, les températures devraient se situer au-dessus des valeurs habituelles pour la saison, notamment les températures maximales. Le chapitre des pluies devrait s'arrêter pour le week-end et la semaine qui suit devrait s'annoncer plutôt sèche, tout particulièrement sur l'ouest. En cette fin de semaine un temps venteux est annoncé.

	Vendredi 14	Samedi 15	Dimanche 16	Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20
Secteur Allasac (19)	 4° / 13° ➤ 20 km/h	 7° / 17° ↙ 25 km/h 45 km/h	 5° / 17° ↘ 20 km/h 40 km/h	 5° / 20° ↘ 15 km/h	 6° / 21° ➤ 15 km/h	 6° / 21° ↙ 15 km/h	 7° / 22° ↘ 15 km/h
Secteur Lanouaille (24)	 3° / 12° ➤ 25 km/h 55 km/h	 6° / 16° ↙ 20 km/h 45 km/h	 5° / 16° ↘ 15 km/h 40 km/h	 5° / 17° ➤ 20 km/h	 6° / 18° ➤ 20 km/h	 6° / 18° ↙ 15 km/h	 7° / 20° ↘ 15 km/h
Secteur Lubersac (19)	 3° / 12° ➤ 20 km/h 55 km/h	 6° / 15° ↙ 30 km/h 50 km/h	 4° / 15° ↘ 20 km/h 40 km/h	 5° / 16° ➤ 20 km/h 40 km/h	 6° / 18° ➤ 15 km/h	 6° / 18° ↙ 15 km/h	 8° / 19° ↘ 15 km/h
Secteur Saint Yrieix La Perche (87)	 3° / 12° ➤ 20 km/h 55 km/h	 5° / 15° ↙ 25 km/h 45 km/h	 5° / 16° ↘ 15 km/h 40 km/h	 4° / 16° ➤ 20 km/h 40 km/h	 5° / 17° ➤ 15 km/h 40 km/h	 5° / 18° ↘ 15 km/h	 6° / 19° ↘ 15 km/h

# Pommier

## • Stade phénologique

La floraison a débuté même si dans certains secteurs tardifs les stades D3 (BBCH 56), E (BBCH 57) et E2 (BBCH 59) sont encore présents notamment sur la variété Golden. La floraison est en cours sur les variétés précoces telles que Opal et Mandy qui sont au stade F (BBCH 61)- F2 (BBCH 65).

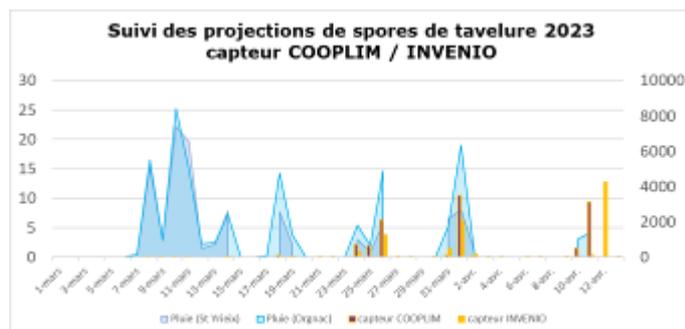
Code BBCH	Stade	Description	Photo				
			Golden	Gala	Evelina	Opal	Mandy
56	D3	<b>BOUTON VERT</b> Les fleurs encore fermées commencent à se séparer	 Secteur tardif		 Secteur tardif		
57	E	<b>BOUTON ROSE</b> Les sépales s'ouvrent légèrement, les pétales s'allongent et deviennent visibles.					
59	E2	<b>BALLONNETS</b> La plupart des fleurs forment avec leurs pétales un ballon creux					
61	F	<b>DEBUT FLORAISON</b> Environ 10 % des fleurs sont ouvertes.					
65	F2	<b>PLEINE FLORAISON</b> Au moins 50 % des fleurs sont ouvertes, les premiers pétales tombent.					

## Maladies du Pommier

### • Tavelure (*Venturia inaequalis*)

#### Observations du réseau

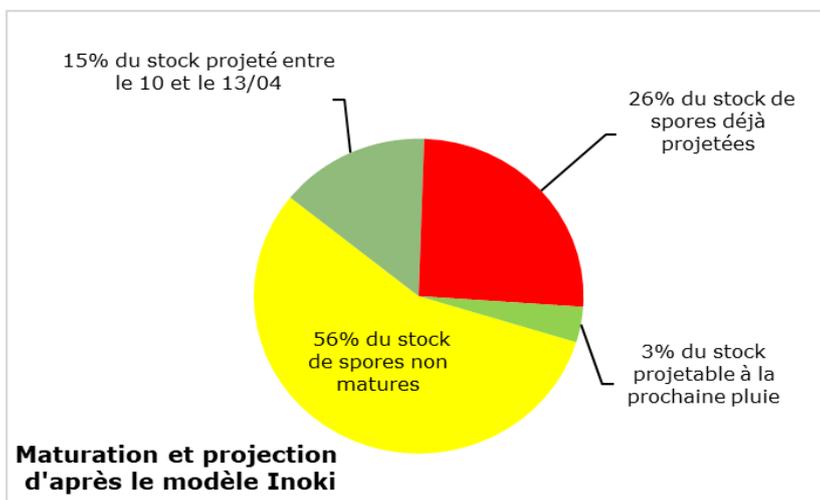
Des captures de spores assez importantes ont été enregistrées par les capteurs d'INVENIO et de Cooplim (graphique ci-contre) à la suite des précipitations du 11 au 12 avril (station de Saint-Yrieix-La-Perche et à Orgnac-sur-Vézère).



## Modélisation

**Le modèle DGAL-ONPV/INOKI® a conclu pour la période du 10 au 12 avril sur un risque de contaminations nul à léger** sur l'ensemble des secteurs à cause de courtes durées d'humectation couplées à des températures moyennes inférieure à 10°C.

D'après le modèle, nous sommes dans la période où la maturation des périthèces est importante. Le stock de spores projetables progresse.



Dpt	Station	Période d'humectation		Contamination
		10/04	11/04	
87	Coussac Bonneval	10/04	11/04	Nulle
19	Lubersac	10/04	11/04	Nulle
23	Creuse	10/04	11/04	Légère

\* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

**Le modèle RIM-Pro®** prévoit, sur l'ensemble des secteurs, un risque extrême de contamination pour les pluies en cours

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

### Evaluation du risque

Actuellement, **le risque tavelure est élevé** avec la perturbation pluvieuse en cours.

Les prévisions météo prévoient une absence de pluie durant plusieurs jours consécutifs ; de ce fait, **la quantité de spores projetables lors du prochain épisode pluvieux sera probablement très importante** (+1 à +4 % par jour)

**Le niveau de risques de contaminations pourrait être de nouveau élevé** si les conditions d'humectation et de températures sont réunies (voir le tableau ci-dessous).

**Toutes les contaminations sont à prendre en considération** dans tous les secteurs car la période de floraison et de pousse (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à la tavelure.



Périthèces de *Neonectria ditissima*  
(Crédit Photo : FREDON NA)

### • Chancre à Nectria (*Neonectria ditissima*)

#### Éléments de biologie

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. Les risques débutent alors dès le stade B « début de gonflement » (BBCH 51) et **les contaminations sont possibles** dans les plaies des rameaux et du tronc, **dans les fleurs (stades F2 à H = BBCH 64/65 à 67)** et

dans les fruits peu avant la récolte.

**La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.**

### Observations du réseau

Des chancres à Nectria peuvent être observables dans les vergers, notamment dans les jeunes plantations.

### Evaluation du risque

**Actuellement, le risque de contamination est favorable avec les pluies en cours.**

- **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

### Éléments de biologie

La pousse active (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à l'oïdium : **les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.**

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

### Observations du réseau

Pas de pousses oïdiées observées pour le moment dans des parcelles.

### Evaluation du risque

La période à risque est en cours. Les jeunes feuilles étant particulièrement réceptives à la maladie, jusqu'à 6 jours après leur apparition, **la période de pousse est une période à risque.** Le risque de développement de la maladie s'élève en période de pluies et lorsque les températures sont favorables au développement du champignon.

### Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2022 car en supprimant les pousses oïdiées dès leur apparition, cela permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.

- **Feu bactérien** (*Erwinia amylovora*)

Cf paragraphe « Feu bactérien » dans le chapitre « Poirier ».

## Ravageurs du Pommier

### Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)

#### Observations du réseau

Quelques foyers de pucerons, notamment pucerons cendrés, sont observés dans les vergers. Quelques feuilles enroulées sont également visibles.

#### Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- Le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.

### Evaluation du risque

La période à risque est en cours.



**Jeune foyer de pucerons verts**  
(Crédit photo : A. BEZ - FREDON NA)

### Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

B

- **Acarien rouge** (*Panonychus ulmi*)

Sur les parcelles du réseau, aucune forme mobile d'acariens rouges n'a été observée à ce jour.

**Seuil indicatif de risque atteint si :**

- 40 % des bourgeons sont porteurs de plus de 10 œufs viables d'acariens rouges ;
- 50 % des feuilles de rosette sont occupées par au moins une forme mobile.

**Evaluation du risque**

Le risque est encore faible pour le moment mais les éclosions pourraient s'intensifier avec l'augmentation des températures.

**Méthodes alternatives**

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

B

- **Hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testudinea*)

**Éléments de biologie**

L'hoplocampe n'a qu'une seule génération par an. Son vol débute au moment de la floraison : les adultes sont attirés par la couleur blanche des fleurs dans lesquelles les femelles pondent (40 à 70 œufs par femelle).

Les larves éclosent 10 à 14 jours après et se développent dans les jeunes fruits en formation en les dévorant de l'intérieur. **Chaque larve peut ainsi détruire de 4 à 5 fruits en un mois.** Le développement larvaire se termine fin mai à mi-juin : le fruit dévoré tombe et la larve s'enfonce dans le sol pour y tisser son cocon. L'adulte n'en sortira qu'au printemps de l'année d'après.

**Observations du réseau**

Pas de captures d'hoplocampe dans le piège installé le 4 avril à Voutezac (19). Deux pièges seront installés à Saint-Yrieix-La-Perche (87).

**Le seuil indicatif de risque** est de 20 à 30 adultes capturés par piège pendant toute la période de floraison. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

**Mesures prophylactiques :**

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

**Méthodes alternatives**

Du piégeage massif d'adultes peut être réalisé (60 à 150 pièges/ha) afin de diminuer les pontes dans les fleurs. Différents types de pièges blancs englués existent, mais il semblerait que les pièges de type « Croisillons » soient plus efficaces que les plaques ou les bols.

Lorsque la floraison sera terminée, les pièges devront être retirés pour éviter de capturer les auxiliaires ou insectes pollinisateurs.

B

- **Anthonome du pommier** (*Anthonomus pomorus*)

**Observations du réseau**

Les dégâts typiques sur fleurs en « clou de girofle » sont observés dans les vergers : les larves sont en développement dans les fleurs.

Après la nymphose de la larve au sein de la fleur, le jeune adulte sortira, s'alimentera sur les feuilles du pommier avant d'entrer en diapause jusqu'à l'année prochaine.



Dégât en « clou de girofle » et larve dans bouton floral  
(Crédit photos : A. BEZ - FREDON NA)

**Evaluation du risque**

La période à risque de pontes s'achève avec l'évolution des stades végétatifs.

## • Chenilles défoliatrices - Tordeuses

### Observations du réseau

Quelques dégâts de chenilles sur pousses de pommier ont été observés en début de semaine.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux, soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Les chenilles responsables sont diverses et difficilement identifiables à ce stade :

- L'arpenteuse se déplace en arceau ;
- La tordeuse est vive et elle se laisse tomber en se suspendant à un fil de soie ;
- La noctuelle est le plus souvent glabre et elle s'enroule si elle est dérangée.

**Seuil indicatif de risque atteint dès que 5% des organes sont occupés par une larve.**

#### Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours.

## • Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

### Observations du réseau

Les premiers papillons ont été capturés en verger de pêchers en Creuse.

#### Evaluation du risque :

**Actuellement, le risque est nul.** Le risque débutera avec la reprise d'activité de la tordeuse orientale (émergence – accouplement – ponte) et la présence de jeunes fruits.

## • Punaises phytophages

### Observations du réseau

Pas de punaises observées dans les vergers cette semaine.

#### Evaluation du risque

Actuellement, le risque est nul. Il apparaîtra lorsque les jeunes fruits apparaîtront.

#### ➤ *Halyomorpha halys* : la punaise diabolique

Cette espèce invasive et très polyphage peut être facilement confondue avec d'autres punaises autochtones, notamment *Rhaphigaster nebulosa*.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la page : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/20532/Agir-Punaise-diabolique> .

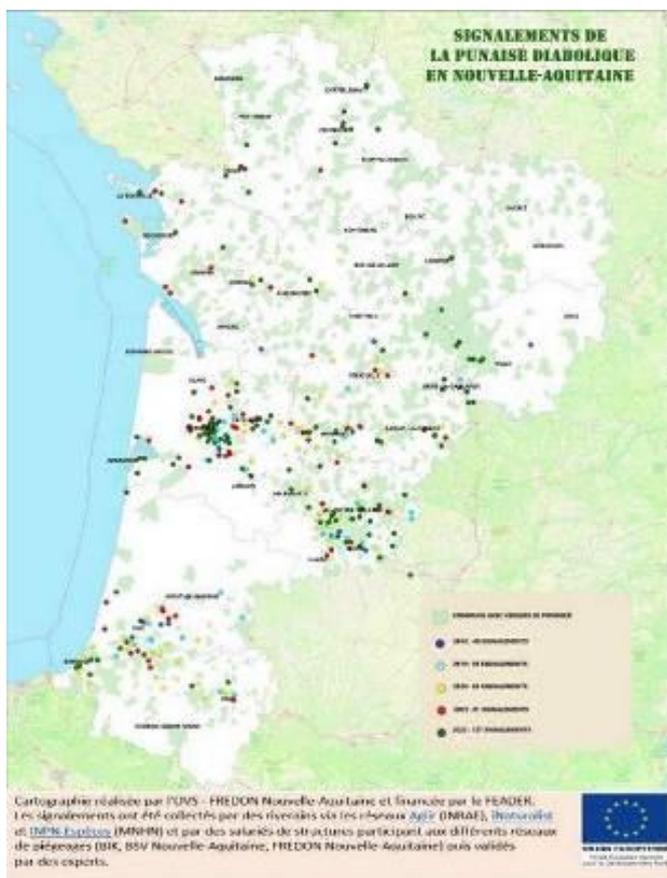
En cas de suspicion, n'hésitez pas à prendre contact avec la FREDON Nouvelle-Aquitaine.



**Chenille défoliatrice sur pousse de pommier**  
(Crédit photos : A. BEZ - FREDON NA)



*Rhaphigaster nebulosa*



Les signalements permettront d'alimenter la cartographie de la présence de cette espèce invasive en Nouvelle-Aquitaine, région nouvellement contaminée (voir carte ci-contre). Elle permettra d'évaluer la progression de cette punaise et de mesurer le risque présent/futur au sein des vergers.

## Poirier

- **Stade phénologique**

En secteurs précoces, les pétales sont en train de tomber voire déjà tombés (stades G/H). La floraison est encore en cours en secteurs tardifs (stade F2 majoritaire).

Code BBCH	Stade	Description	Photos
<b>6 = Floraison</b>			
<b>61</b>	F	<b>DEBUT FLORAISON</b> Environ 10 % des fleurs sont ouvertes.	
<b>65</b>	F2	<b>PLEINE FLORAISON</b> Au moins 50 % des fleurs sont ouvertes, les premiers pétales tombent.	
<b>67</b>	G	<b>FLORAISON DÉCLINANTE</b> La plupart des pétales sont tombés.	

<b>69</b>	H	<p><b>FIN FLORAISON</b></p> <p>Tous les pétales sont tombés.</p>	
-----------	---	--	--

## Maladies du Poirier

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

### Evaluation du risque

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».

- **Feu bactérien** (*Erwinia amylovora*)

Le feu bactérien est causé par la bactérie *Erwinia amylovora*. Son activité redémarre au printemps après avoir passé l'hiver dans les chancres formés sur l'arbre l'année précédente.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

### Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est en cours pour l'ensemble des variétés et des secteurs **et le risque de contamination peut être important avec la hausse des températures**

### Mesures prophylactiques

**Lorsqu'un foyer est décelé, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.**

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

## Ravageurs du Poirier

- **Psylle** (*Cacopsylla pyri*)

Durant la floraison et notamment à la chute des pétales, il est conseillé de réaliser des observations afin d'estimer les populations de psylles (œufs) et leur évolution (stades larvaires), en particulier dans les parcelles qui présentent un passé difficile par rapport au psylle ou qui sont attractives pour ce ravageur : forte vigueur végétative, année d'alternance déjà prévue par absence de boutons floraux,....

### Caractères distinctifs :



**Larve de psylles stade L5**  
(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille  $\leq$  1mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches alaires petites et séparées (visibles au stade L3) ;
- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches alaires superposées.

### Observations du réseau

Des larves âgées ont été observées notamment en secteurs précoces, mais de jeunes larves sont encore présentes en secteurs tardifs.

#### Evaluation du risque

La période actuelle correspond au **développement larvaire et au début des pontes de deuxième génération en secteurs précoces**. Le risque va augmenter avec la hausse des températures.

### Mesures prophylactiques

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

#### Méthodes alternatives

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles. **L'intervention est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.**

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

- **Puceron mauve** (*Dysaphis pyri*)

### Observations du réseau

Pas d'individus observés cette semaine dans les vergers de poiriers.

**Seuil indicatif de risque** : dès que ce puceron est présent.

#### Evaluation du risque

**La période à risque de développement des populations est en cours. Surveillez vos parcelles pour détecter les foyers.**

#### Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

- **Phytopte du poirier** (*Eriophyes pyri*)

### Éléments de biologie

Les adultes passent l'hiver en colonies pouvant atteindre une cinquantaine d'individus sous les écailles des bourgeons. Au printemps, ils envahissent les jeunes feuilles encore enroulées. 2 générations se succèdent chaque année : la 1<sup>ère</sup> apparaissant en avril/mai est la plus nuisible, la 2<sup>ème</sup> survient début juin. Dès le milieu de l'été, les femelles rejoignent leurs gîtes d'hivernation.

### Observations du réseau

Cette semaine, pas d'observation de dégâts caractéristiques dus aux piqûres des phytoptes.

#### Evaluation du risque

L'activité des phytoptes survient au printemps sur les feuilles et le risque augmente avec les températures. Surveillez vos parcelles pour détecter les premiers symptômes.

### Mesures prophylactiques

Des observations peuvent être réalisées dès l'apparition des premières feuilles afin de détecter la présence de ces phytoptes. Il est conseillé d'éliminer les parties atteintes.

## Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

## Auxiliaires

### Observations du réseau



**Syrphe sur fleur de poirier**  
(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)



**Coccinelle sur pousse de pommier**  
(Crédit Photo : A. BEZ - FREDON NA)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes :** FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, la Chambre d'agriculture de Dordogne, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*